

Procès-verbal non adopté

Rencontre du 9 février 2021
TEAMS et présentiel

À la séance du conseil d'établissement de l'école des Hauteurs dûment convoquée et tenue en virtuel TEAMS, le 9 février 2021 à 19 h 00, à laquelle sont présents

Mesdames :	Valéry Bouvrette	Parent
	Lyne Girard	Parent
	Christine Durand	Parent
	Catherine Andoney	Enseignante
	Nathalie Bouchard	Enseignante
	Isabelle Charron	Enseignante
	Brigitte Carmel	Enseignante
	Carole Lépine	Responsable du service de garde
	Julie-Anne Lamarre	Directrice par intérim
Messieurs :	Alexandre Mailloux	Parent
	Guillaume Paquin	Parent
	Bruno Allard	Membre de la communauté (absent)
	Nadia Rousseau	Membre de la communauté

La version officielle du procès-verbal ne sera disponible que suivant son adoption par le conseil d'établissement lors de sa prochaine séance prévue le 30 mars 2021

1. Ouverture de l'assemblée
Proposée par M. Alexandre Mailloux.
2. Présences et vérification du quorum
Le quorum est atteint.
3. Adoption de l'ordre du jour (CE-022-20-08)
Proposée par Mme Christine Durand.
4. Suivi et adoption du procès-verbal du 1^{er} décembre 2020 (CE-022-20-09)
Aucun suivi. L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Lyne Girard.
5. Parole à l'assemblée
Aucun point n'est présenté.

6. Mesures protégées (CE-022-20-10)

Madame Lamarre présente les montants reçus.

- Document déposé en pièce jointe.

Adoptées par Mme Valéry Bouvrette

7. Cadre organisationnel des services de garde (SDG) 21-22

Mme Lépine présente le cadre organisationnel pour consultation et précise certains points.

Mme Lépine précise que les frais d'administration de 42,50\$ concernant les parents qui ne respectent pas la semaine d'avis requise pour un arrêt de service.

Cette clause est inscrite dans le document d'information remis aux parents en début d'année. Les parents qui utilisent le service de garde à l'école des Hauteurs nous préviennent habituellement à l'avance pour des situations particulières et il est rare que l'on doive charger ces frais.

- Document déposé en pièce jointe avec quelques suggestions de précisions à y apporter.

8. Suivi formation des membres du CÉ (capsules)

Mme Lamarre nous fait part que les capsules sont simples et bien faites.

L'idée de les mettre disponibles est bonne pour les parents qui décideront de s'impliquer ultérieurement au CÉ.

9. Mot de la responsable du service de garde

Mme Lépine nous fait part que tout va bien au service de garde. Les éducatrices réussissent à avoir du plaisir avec les enfants malgré la COVID.

Suite à l'annonce du ministre Roberge, nous avons eu une frousse en pensant que tous les services de garde de chaque école devaient être ouverts lors de la semaine de relâche.

Finalement, il y aura seulement 5 écoles au sein du centre de services CSSRDN qui offriront le service de garde d'urgence. Des détails seront communiqués ultérieurement.

10. Mot des enseignantes et de la direction

Mme Andoney mentionne que nous avons enfin des données tangibles grâce aux notes du 1^{er} bulletin ce qui a permis d'avoir de beaux échanges avec les enseignantes pour élaborer de beaux plans de match.

Mme Carmel dit que ça va, mais que la fatigue se fait sentir au sein du corps enseignant.

Mme Charron fait part de la belle résilience des élèves du 3^e cycle au niveau des mesures « Covid ». Les enfants se sont bien adaptés malgré le port du masque obligatoire, le lavage des mains, les diners en classe, le *Purell*, etc. C'est maintenant habituel dans les classes. Elle mentionne également que les enfants s'amusent beaucoup à l'extérieur grâce à l'achat de « crazy carpet » demandées par l'équipe enseignante.

Mme Lamarre mentionne qu'il n'y a heureusement pas de cas de COVID à l'école; aucune fermeture de classe depuis début novembre (1 seule fois). On se croise les doigts pour que ça dure et rappelle l'importance que les enfants demeurent en classe. Elle dit aussi que la fatigue se fait sentir également chez les parents, dans les familles. Elle a même dû recadrer certains parents et partenaires du privé qui avaient des propos et un comportement agressif envers certains membres du personnel.

Mme Lamarre a finalement reçu les montants des mesures offertes par le gouvernement :
-Il y a la mesure Bien-Être dont le montant s'élève à 5 000\$ par école.
-En ce qui concerne la mesure Tutorat, le montant s'élève à 1 700\$ pour TOUTE l'école.
Elle nous informera sur ce que l'équipe décidera de faire avec ces montants.

Mme Lamarre questionne sur la satisfaction de la compagnie de photos scolaires cette année. Au niveau administratif, ce fut très facile de faire affaire avec cette compagnie. Les parents se disent très satisfaits.

Cependant, Mme Lamarre nous mentionne qu'habituellement les compagnies de photo offrent des ristournes. Ce qui n'est pas le cas de la compagnie *IsaB photos*.

Nous décidons de reconduire un autre contrat en leur demandant, dans la mesure du possible, d'offrir un forfait de base plus abordable aux parents. Suivi à venir.

11. Mot du représentant du comité de parents

M. Mailloux nous informe que, par manque de place, plusieurs familles auront à changer leur(s) enfant(s) d'école dans les années à venir. L'autre sujet abordé concerne le transport scolaire et du manque de communication avec les familles.

Mme Girard nous informe d'une démission d'un membre du conseil d'administration.

12. Parole aux membres de la communauté

Mme Rousseau nous rappelle qu'il est difficile de faire des rencontres virtuelles avec les membres du Club Optimiste. Il est cependant clair qu'en ces temps difficiles, les membres voudront récompenser les jeunes.

La formule du Noël a été un grand succès et ils en sont très fiers. Bravo!

16. Questions diverses

M. Mailloux demande s'il est trop tard pour personnaliser l'agenda en organisant par exemple un concours de dessins. Mme Lamarre en parlera à son équipe du 2^e et 3^e cycle.

17. Levée de l'assemblée

Proposée par M. Guillaume Paquin à 20 h 38.
Notre prochaine rencontre aura lieu le 30 mars.

Lyne Girard
Présidente

Julie-Anne Lamarre, directrice par intérim
Isabelle Charron, secrétaire de la rencontre